



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E200325

VALABLE JUSQU'AU 24/02/2027

ÉDITÉ LE 06/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/07/2019

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 25/04/2024

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC BLOIS

Siret : 852 734 417 00029

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6116544

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TRCB13060434

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TRCB13060499

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : L'ATELIER DU TOIT

20 RUE DE LA VOVE  
41500 VILLEXANTON

Téléphone : 02 54 45 04 24

Portable : 07 85 76 40 68

Fax :

Site Internet :

E-mail : latelierdutoit@gmail.com

Responsabilité légale :

CARPENTIER FLORIAN GÉRANT / GOUSSAY LOÏC GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	25/02/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	25/02/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	25/02/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	25/02/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	25/02/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	25/02/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	20/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	25/02/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/03/2025
o Isolation des combles perdus	20/03/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1